

# LES DELICES DE LUCIE/AMOUR ET CROISSANTS



# *Notaire*



Ecrit par Echo du Mardi le 19 février 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 19 février 2025 sous réserves d'incidents**



**Étude de Maitres Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,  
Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,  
Notaires associés,  
à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson**

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Olivier JEANJEAN, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à 84200 CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 6 février 2025, enregistré au SPFE d'AVIGNON, le 13 février 2025, Dossier 2025 références 2025 00007366 références 8404P01 2025N 00272 enregistrement 3210,00€, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LES DELICES DE LUCIE**, SAS au capital de 1 000€ dont le siège est à



Ecrit par Echo du Mardi le 19 février 2025

CARPENTRAS (84200) 1295 avenue Dwight Eisenhower, RCS AVIGNON 852 972 074.

A : La Société dénommée **AMOUR ET CROISSANTS**, SARL au capital de 5 000€ dont le siège est à CARPENTRAS (84200) 1295 avenue Dwight Eisenhower, RCS AVIGNON 938 768 769.

Désignation du fonds : fonds de commerce et artisanal de Boulangerie Pâtisserie Confiserie Chocolatier Glacier Traiteur sis à CARPENTRAS (84200), 1295, Rue Dwight Eisenhower Route de Pernes, lui appartenant, connu sous le nom commercial Les Délices de Lucie.

L'entrée en jouissance a été fixée le 6 février 2025.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 130 000,00 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 38 655,00 euros
- au matériel pour 91 345,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour insertion

Le notaire.